Soin : À quel moment peut on parler de maltraitance envers les personnes âgées?

Bibliothèques et Médiathèque d'Uccle – notre réponse du 27/09/2021.



Le livre-enquête ***Les Fossoyeurs*** du journaliste Victor Castanet, publié chez Fayard en janvier 2022 a relancé le débat public sur la **maltraitance** des **personnes âgées** notamment au sein des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).
Retour sur la notion de maltraitance et ses définitions aux contours parfois flous.

Maltraitance des séniors : définitions

Définition juridique

*La **maltraitance des personnes âgées (+ de 60 ans) est définie** par l'**arrêté du 29 septembre 2011** du Gouvernement wallon* **portant** **codification de la législation en matière de santé et d'action sociale**, du 29/09/2011, publié le 21/12/2011.
Extrait :
« **Art. 378.** *Pour l'application du présent titre, on entend par :*
1° « maltraitance » : tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne;
2° « aînés » : les personnes âgées de soixante ans au moins;3° « intervenant » : toute personne liée à l'aîné, qu'elle soit membre de la famille, de l'entourage ou agissant dans un contexte professionnel.
Art. 379. *Le Gouvernement reconnaît un organisme chargé de la lutte contre la maltraitance, ci-après dénommé « l'agence ».* »
Pour en savoir plus sur cette Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, leur rapport statistique est disponible en ligne.

Différence entre violence et maltraitance

Il est à noter la différence entre la violence et la maltraitance envers les personnes âgées.
La maltraitance envers les seniors par la Direction générale Sécurité & Prévention, *site besafe.be*
Extrait :
« *On parlera de **violence** dans le cas d'un vol de sac à main d'un senior dans la rue, on parlera plutôt de maltraitance si*

ce même fait est commis par un ami de l'aîné. (…)
Dans la définition (de la maltraitance) utilisée par le ***Centre de soutien Flamand aux personnes âgées (VLOCO)****, il est en outre précisé qu'il existe une forme de dépendance partielle ou totale dans le chef de la personne âgée.* »
NB : *IBZ* pour Intérieur Binnenlandse Zaken

La maltraitance des séniors : des formes multiples

Maltraitance active et maltraitance passive

La maltraitance des personnes âgées, un phénomène peu étudié en Belgique (KCE), BX1, publié le 10/11/2020, détaille plusieurs formes que peut prendre la maltraitance envers les personnes âgées, et précise ce que l'on sait de la situation en Belgique.
Extrait :
« *La maltraitance peut prendre la forme de négligences ou de violences physiques, psychologiques, sexuelles, financières ou civiques (placement forcé, privation de liberté, ouverture du courrier…) et se produire dans différents contextes (sphère familiale, maison de repos, soins à domicile…).* »
À consulter :
La synthèse de la KCE par le centre fédéral d'Expertise des Soins de Santé)

La maltraitance des séniors : des causes plurielles

La maltraitance des personnes âgées, un phénomène de société par Elderly abuse, *Revue médicale* de *Bruxelles*, 2005 précise la définition de la maltraitance en caractérisant ses différents aspects.

Extrait :

« *La cause de la maltraitance est très rarement unifactorielle ; elle est la conséquence de problèmes sous-jacents préexistants. Il faut éviter de raisonner en termes " d'horrible coupable " et " de pauvre victime ". Il est plus intéressant de réfléchir au système dans lequel vivent les personnes et d'analyser tous ces éléments.*

L'approche pluridisciplinaire se révèle également essentielle, elle permet de mieux comprendre les multiples facettes de la situation et d'envisager d'aider les différents membres du système (" l'auteur " désigné a parfois besoin d'aide aussi). »

Sélection d'ouvrages sur le sujet dans le réseau des Bibliothèques du Hainaut :

Personnes âgées : de la maltraitance à la bientraitance
Agnès Schiffino, Éditions Kluwer, 2000.

Prévenir les maltraitances envers les personnes âgées vulnérables
Marie-Pierre Grange, Éditions territorial, 2015.

Résumé :

« *La maltraitance des personnes âgées est depuis peu considérée comme un problème de santé publique. Destiné aux professionnels des collectivités, cet ouvrage présente les dispositifs qui existent pour la prise en charge, la prévention et la lutte contre cette maltraitance. Il fournit des repères et des outils pour mettre en œuvre des actions et*

développer une véritable éthique de l'accompagnement. »©Electre 2018.

Pour aller plus loin…

Une bibliographie thématique par le Centre de documentation de l'AP-HP sur la **Maltraitance des personnes vulnérables.**

Eurêkoi – Bibliothèques et médiathèques d'Uccle